

N° 3 - juillet 2007

# INFOCHANTIER



## > CONCERTATION

### Une délégation en visite

*Des élus et des représentants des riverains de La Celle Saint Cloud ont rendu visite au chantier.*

Le maître d'ouvrage, soucieux de transparence, a répondu avec plaisir au souhait de la Ville de La Celle Saint-Cloud d'organiser une visite du chantier. Celle-ci s'est déroulée le 20 juin, et élus et représentants des résidents ont pu constater de visu la bonne tenue du chantier et son avancement.

Les explications techniques fournies par les responsables du chantier ont permis aux visiteurs d'améliorer leur compréhension de l'ensemble d'un dispositif complexe.

La question dominante a été celle de la performance réelle du dispositif mis en place. Les services de l'Etat ont accepté de faire une série supplémentaire de mesures partielles en phase provisoire pour connaître le comportement des écrans.

A l'issue de cette première rencontre, maître d'ouvrage comme visiteurs ont jugé l'expérience positive et à renouveler.



## > PLANNING DES TRAVAUX

### Une progression satisfaisante du chantier

*Les travaux de pose des écrans acoustiques avancent plus rapidement que prévu.*

*Ceux de la reconstruction des ponts de franchissement des RD vont connaître des phases délicates durant l'été.*

C'est avec quelques longueurs d'avance sur le planning prévisionnel que le chantier de pose des panneaux préfabriqués des murs antibruits aborde la saison estivale.

La pose sera achevée côté nord et presque terminée côté sud à la fin du mois de juillet. Les panneaux mis en place, le travail n'est pas terminé. Il restera à y fixer le grillage pour l'accroche des plantes grimpantes,

à étaler la terre végétale, à réaliser les plantations.

Mais pour une grande partie des riverains les nuisances sonores auront diminué.

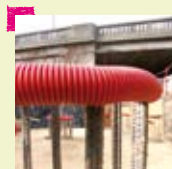
Après des travaux de préparation peu spectaculaires, les ouvrages d'art supportant l'A13 au-dessus des RD 307 et 321 sortent de terre.

Sur l'autoroute, une première phase de tassement des voies de circula-

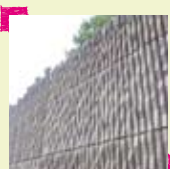
tion côté nord sera mise en place à partir du 13 juillet. Voies rétrécies et déviées, la vitesse sera limitée à 90 km/h. Sur les RD, une nouvelle configuration se mettra en place du 26 juillet au 2 août.

Des coupures de nuit pour la RD 321 ou pour la RD 307 vont intervenir entre le 16 juillet et le 24 août.

Redoublez de vigilance!



> PAGES 2-3  
Les premières phases de la réalisation des ouvrages d'art



> PAGE 3  
Mesurer l'efficacité acoustique



> PAGE 4  
A partir du 18 juillet 2007, le chantier de reconstruction des ponts prend ses quartiers définitifs

> DÉMOLIR POUR MIEUX RECONSTRUIRE

# Les premières phases de la réalisation

Le numéro précédent a décrit la construction, par tiers des ouvrages et ses conséquences sur la circulation sur l'A13.

Ce numéro s'attache, à expliquer de manière simplifiée, la construction du premier tiers qui concernent la partie sud.



Préparation : les tubes métalliques vont être enfoncés dans le sol.



Le puits est foré, l'intérieur du tube est vidé de ses matériaux.



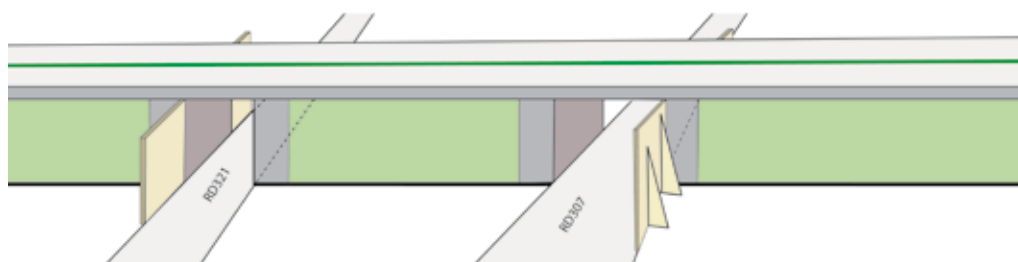
Cet imposant ferrailage sera mis en place avant le bétonnage du puits



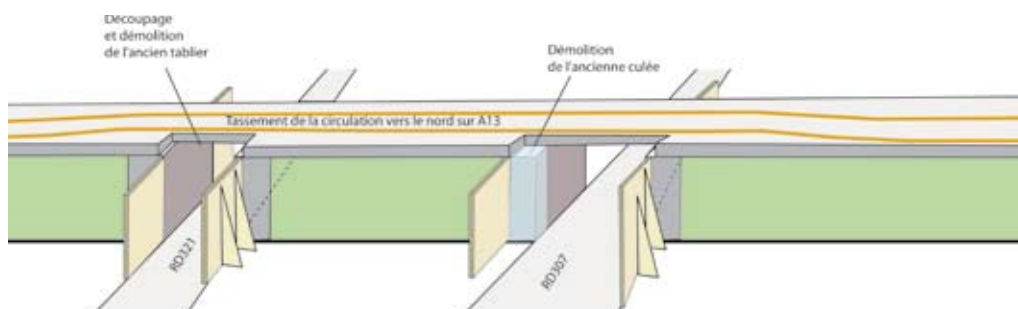
La double rangée de pieux est prête à recevoir les semelles des extensions des culées.



> Les ouvrages datent de 1939. Ils sont constitués de culées massives qui retiennent les terres et portent le tablier sur lequel circulent les automobiles.



> Dans un premier temps les culées ont été prolongées, côté extérieur, de part et d'autre de l'autoroute. Les nouvelles voiles, posés sur des pieux, sont beaucoup moins épais que les anciens murs.



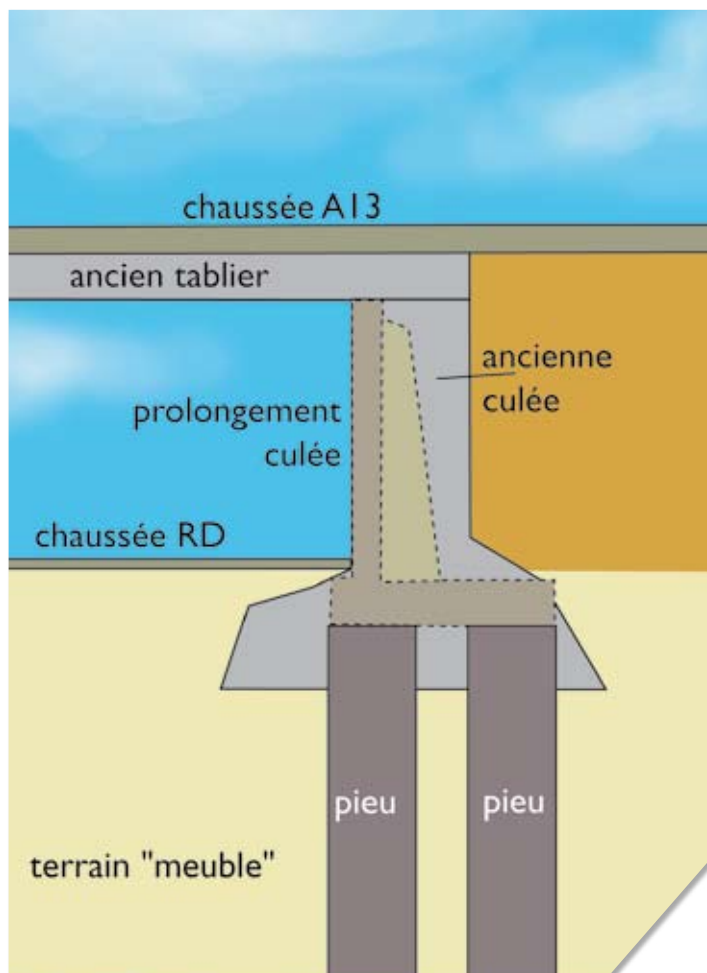
- > Dans un deuxième temps seules les culées côté sud seront construites. Celle de l'ouvrage franchissant la RD321 sera réalisée dans le prolongement de l'ancienne. La culée de l'ouvrage sur la RD307 sera construite en retrait de 3m pour permettre la création d'une circulation douce (piétons et vélos).
- > Le basculement de la circulation de l'A13 vers le nord permet de dégager un espace pour découper les tabliers et démolir la culée ouest de l'ouvrage sur RD307.
- > La démolition des anciens tabliers puis la construction des nouveaux tabliers imposeront des coupures complètes de circulation la nuit ou le week-end. Les deux axes ne seront jamais fermés simultanément. Un itinéraire de déviation sera alors mis en place.

**Dates  
à retenir**

**Nuits du  
4 au 13 juillet  
Tassement  
de la circulation  
sur A13 vers le nord**

**Nuits des  
16 et 17, 26 juillet  
et 2 août  
Fermeture  
de la RD 321**

# des ouvrages d'art



Au droit des ouvrages, le bon sol pour des fondations efficaces se trouve entre 12 et 16 mètres de profondeur.

Le choix de la technique de fondation s'est porté sur des pieux, d'environ 1 mètre de diamètre.

De gros tubes cylindriques creux sont enfoncés par vibro-fonçage dans le sol meuble. Puis l'intérieur est alors creusé par une « tarière », une armature en acier est mise en place enfin, le puits est rempli de béton.

Cette technique génère des vibrations qui peuvent être ressenties localement mais évite l'usage de la boue, souvent employée dans des cas similaires et qui aurait produit des pollutions et des salissures importantes.

La semelle sera alors coulée sur place, en appui sur la double rangée de pieux. Puis sera réalisé un voile en béton coulé sur place avec ses contreforts.

Les fondations et l'ensemble des éléments des ouvrages ont été surdimensionnés, conformément aux engagements de l'Etat, de manière à pouvoir supporter le poids d'une éventuelle couverture de l'autoroute.

**Nuits des  
30,31 juillet,  
1<sup>er</sup>, 6 et 23 août  
fermeture  
de la RD307**

**Attention  
Dates soumises  
aux aléas  
météorologiques**



> PROTECTIONS PHONIQUES

## Mesurer l'efficacité acoustique

La diminution des niveaux sonores fera l'objet d'un contrôle au droit des façades, en fin de chantier, pour vérifier que l'objectif d'une exposition sonore inférieure à 65 dB (A) de jour et à 60 dB (A) de nuit est bien atteint.

Les caractéristiques des écrans de protection ont été « modélisées », c'est-à-dire déterminées à l'aide d'un programme de calculs automatisés. Mais qu'en est-il dans la réalité? Comment vont se comporter les panneaux?

Le programme de contrôle prévoit 3 étapes de mesures physiques pour s'assurer que le dispositif est conforme au modèle.

D'abord une série de tests a été effectuée en usine. Ces mesures normalisées ont permis de vérifier les performances intrinsèques des panneaux réalisés.

Puis, une batterie de mesures « in-situ » des réactions des écrans assemblés a permis le contrôle des caractéristiques du mur antibruit et la vérification de la bonne mise en œuvre des éléments préfabriqués.

Ce deuxième contrôle a été passé avec succès.

Le dernier « feu vert », le seul qui comptera, ne pourra être donné qu'à la fin de l'opération, une fois la totalité des écrans posés, la chaussée élargie et les revêtements refaits.

Des mesures systématiques seront alors effectuées au droit des façades pour mesurer les effets réels de l'ouvrage.

Si les niveaux mesurés dépassent les normes, c'est-à-dire 65 dB (A) de jour et 60 dB (A) la nuit, il sera alors proposé des mesures de protection individuelles.

### 3 étapes de validation

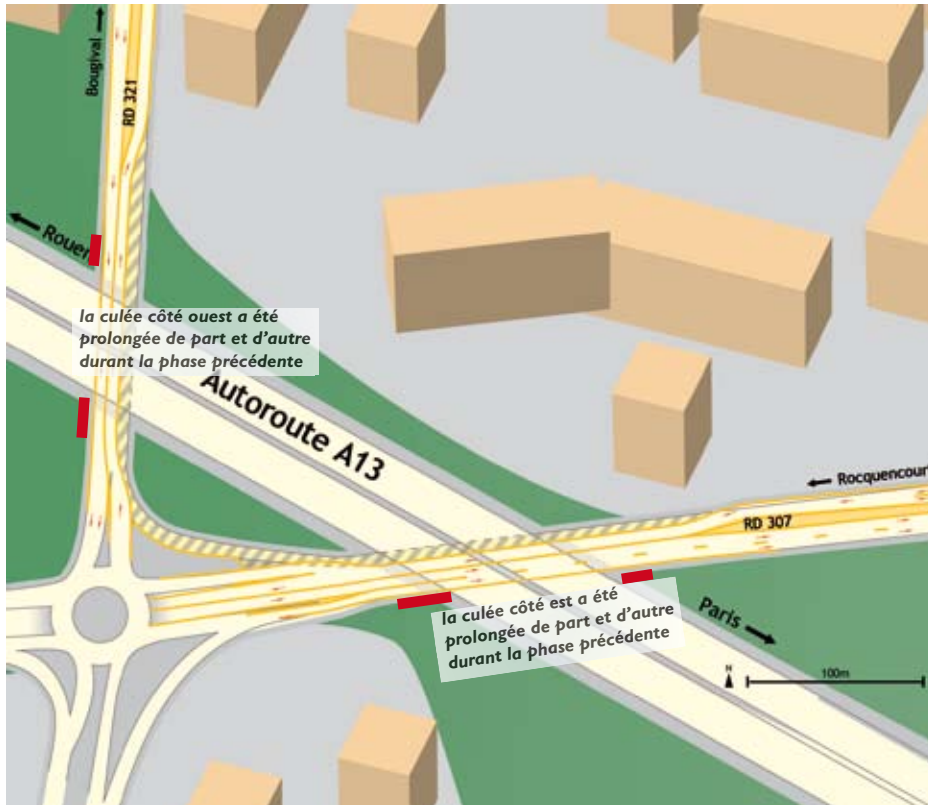
- Tests en usines
- Mesures « in-situ »
- Mesures au droit des façades à faire en fin de chantier

> A ce protocole technique contractuel, le Maître d'Ouvrage a accepté d'ajouter une série intermédiaire de mesures en phase provisoire, à la fin 2007, une fois les plantations effectuées, au droit des écrans posés, mais sans attendre l'élargissement.

## > RECONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT

# 26 juillet > 2 août 2007 : le chantier prend ses quartiers définitifs

Après avoir connu plusieurs phases d'organisation différentes, les palissades et les dispositifs de chantier sur les RD ne bougeront plus jusqu'à la fin 2009.



Les deux ponts constituent un ensemble incluant le soutènement des talus.  
A partir du 2 août, les travaux se feront côté intérieur.



Sur la RD 307, la voie neutralisée, à gauche en allant vers Rocquencourt, passera sur l'autre côté à compter du 2 août.

[www.a13-yvelines.fr](http://www.a13-yvelines.fr)

Depuis le début de l'année, la configuration du chantier sur l'avenue Duchesne, c'est-à-dire la RD321, a déjà connu au moins 5 versions différentes, de quoi désorienter les usagers. Les travaux préliminaires, de janvier à avril, ont consisté à déplacer les réseaux enterrés situés sous l'emprise du futur ouvrage.

### Deux ponts, un seul chantier

Une première phase de ce chantier, d'avril à juillet, aura permis de réaliser le prolongement des anciennes culées des côtés extérieurs de cet ensemble constitué par les deux ponts. A la fin juillet, une nouvelle phase commencera, avec une nouvelle organisation du chantier. C'est du côté « intérieur » que se feront les travaux exigeant une emprise sur la voirie. Cette nouvelle configuration durera jusqu'au terme du chantier prévu à la fin 2009. Point commun avec la phase précédente, une voie de circulation vers le sud est supprimée pour chacune des avenues Duchesne et de Verdun (RD321 et 307).

### Coupages de nuit - Risque de bruits

Pour des raisons de sécurité, les basculements de circulation ou la démolition des anciens tabliers exigent la fermeture de l'avenue concernée. Un itinéraire de déviation sera balisé. Ces travaux délicats se feront de nuit pour limiter l'impact sur la circulation générale sur ces axes importants. Pour diminuer les nuisances sonores lors des interventions de nuit, le sciage des poutrelles aura lieu de jour et leur évacuation se fera par l'autoroute.

#### Nuits concernées pour la RD 321 :

- > nuit du 16 au 17 juillet
- > nuit du 17 au 18 juillet
- > nuit du 26 au 27 juillet
- > nuit du 2 au 3 août

#### Nuits concernées pour la RD 307 :

- > nuit du 30 au 31 juillet
- > nuit du 31 au 1<sup>er</sup> août
- > nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août
- > nuit du 6 au 7 août
- > nuit du 23 au 24 août

Attention, dates soumises aux aléas de la météorologie. **Merci de votre patience !**

direction  
interdépartementale  
des routes  
Ile-de-France

### Organisation du Projet : vos interlocuteurs sur le chantier

#### Maître d'ouvrage

DIRIF - Direction de la Construction  
2 - 6 rue Olof Palme 94 000 CRETEIL  
Téléphone : 01 46 76 88 20  
Responsable d'Opération : M. Stanislas de Romémont  
contact [info@a13-yvelines.fr](mailto:info@a13-yvelines.fr)

#### Maîtres d'œuvre

DIRIF - Direction de l'Ingénierie  
Service d'Ingénierie Routière Ouest  
2, Ruelle de la Ceinture - 78011 Versailles CEDEX

#### Protections phoniques

Chef de projet : M. Jean Moulin Téléphone : 01 30 84 33 68

#### Élargissement du tronçon des RD 307 et 321

Chef de projet : M. Pierre Bernat Y Vicens Téléphone : 01 30 84 33 74



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'Écologie  
du Développement  
et de l'Aménagement  
durables